AVERTISSEMENTS AGRICOLES

)LP12-6-62404716

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les conditions climatiques du printemps ayant été défavorables à la germination des oeufs d'hiver, donc aux contaminations primaires, les taches sont encore très rares. Toutefois des repiquages ont pu avoir lieu à partir de ces taches lors des pluies orageuses de ces derniers jours.

De plus, dans toutes les régions, les pluies ont été suffisamment abondantes pour lessiver le premier traitement qui devait être appliqué avant la fin du mois de Mai. Les vignes ne sont donc plus protégées.

En conséquence, un nouveau traitement devra être effectué au début de la semaine prochaine.

Nous rappelons que le concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou est toujours ouvert et nous demandons aux viticulteurs de nous envoyer les taches qu'ils pourraient observer dans les cultures.

BLACK-ROT

Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera également efficace contre cette maladie.

Nous rappelons que les traitements contre cette maladie sont obligatoires dans toutes les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral.

VERS DE LA GRAPPE

Les premières chenilles sont visibles dans les vignes infestées par ces ravageurs. Les conditions climatiques ont favorisé l'échelonnement des pontes et de nouvelles éclosions peuvent avoir lieu dans les prochains jours.

En conséquence, dans les vignes habituellement infestées il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre le Mildiou pour ajouter un produit insecticide efficace contre ces ravageurs. Dans les autres vignes, seule la présence de jeunes chenilles dans les grappes permettra de juger de l'opportunité du traitement.

PYRALE DE LA VIGNE

Des dégâts parfois sérieux sont observés dans de nombreuses vignes, notamment dans certaines vignes de la Vallée de la Loire et de la Vallée du Loir.

En conséquence, il y a lieu d'intervenir le cas échéant en tenant compte des indications données dans nos Bulletins du 15 Mai et du 2 Juin.

P. 221

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Quelques projections d'ascospores sont encore possibles. En conséquence, il y a lieu d'effectuer, dès que possible, s'il n'a pas été fait, le traitement conseillé dans notre Bulletin du 2 Juin. Il devra être renouvelé dans tous les cas où les pluies auront été suffisamment abondantes pour le lessiver.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Si les conditions climatiques actuelles, défavorables aux pontes, persistent, une intervention contre ce ravageur n'est **pas à envisager** avant la mi-juin.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les premières manifestations de la maladie viennent d'être observées dans des régions voisines. Les pluies de ces derniers jours ont pu provoquer des contaminations dont les manifestations risquent de passer inaperçues.

En conséquence, un premier traitement est conseillé sur toutes les cultures non destinées à un prochain arrachage avec l'un des produits mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Nous rappelons que le concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou est toujours ouvert et nous demandons aux agriculteurs de nous envoyer les taches qu'ils pourraient observer dans les cultures.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire,
"CENTRE"

G. BENAS